

Communiqué de presse

Verdun, le 5 octobre 2018

Les établissements du Cœur Grand Est confortent leur avenir grâce à la signature du contrat de performance

Jeudi 4 octobre 2018, le directeur des centres hospitaliers de Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Verdun Saint-Mihiel et Vitry-le-François, Jérôme Goeminne, et le directeur général de l'ARS Grand Est, Christophe Lannelongue, ont signé un contrat de performance qui définit la feuille de route des établissements du Groupement Hospitalier de Territoire Cœur Grand Est¹, pour les 4 ans à venir.

C'est le point de départ d'une dynamique qui, garantira en proximité, un service public hospitalier attractif et de qualité tant pour la population du territoire que pour les professionnels de santé. Cet objectif exige que les 4 établissements du GHT, avec le soutien de l'ARS, retrouvent ensemble une autonomie financière à l'horizon 2022.

Ainsi, sont notamment programmés dans les années prochaines :

- Pour le CH de Bar-le-Duc : l'extension de l'Unité Neuro-Vasculaire et l'Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaires, l'ouverture d'une Unité de Soins Palliatifs et le lancement d'un partenariat public-privé en pharmacie ;
- Pour le CH de Saint-Dizier : le lancement d'un partenariat public-privé en chirurgie et en cancérologie et la rénovation de l'EHPAD ;
- Pour le CH de Vitry-le-François : l'installation d'un centre de soins-études en partenariat avec la Fondation de Santé des Etudiants de France, la modernisation du service de Soins de Suite et Réadaptation et la modernisation de l'EHPAD.

La filière de soins, pivot du plan d'actions

Pour faire bénéficier des soins en proximité et de qualité à la population du territoire, les hôpitaux du Cœur Grand Est ont décidé de s'organiser en **filières de soins**. Il s'agit de **repenser l'organisation des soins et des activités médicales** non plus seulement au niveau de chaque établissement, mais **au niveau du territoire**.

4 filières de soins ont été déjà identifiées par les équipes hospitalières :

- La filière **de périnatalité (gynécologie-obstétrique et pédiatrie)** est organisée autour de trois maternités, à Bar-le-Duc, Verdun et Saint-Dizier, et d'un Centre Périnatal de Proximité (CPP) à Vitry-le-François.

Dans le cadre de la filière qui se mettra en place, on pourra toujours accoucher à Bar-le-Duc, Verdun et Saint-Dizier ; ces trois sites de naissance proposeront une prise en charge graduée, selon le risque associé à la grossesse et son caractère pathologique. Bar-le-Duc proposera un suivi pour les grossesses sans risque particulier (maternité de niveau 1), Verdun proposera une

¹ CH de Bar-le-Duc, CH de Saint-Dizier, CH de Verdun Saint-Mihiel, CH de Vitry-Le-François, CH Fains-Véel, CH Joinville, CH Montier-en-Der, CH de la Haute-Marne, CH Wassy

prise en charge pour des grossesses plus compliquées (maternité de niveau 2A) et pouvant nécessiter un suivi en néonatalogie pour l'enfant et enfin, Saint-Dizier (maternité de niveau 2B) suivra des grossesses plus complexes, justifiant de soins intensifs en néonatalogie à la naissance.

- La filière de **soins palliatifs** fonctionnera en réseau avec des lits de soins palliatifs de chaque établissement du GHT pour accueillir les patients les plus lourds.
- La filière **neurovasculaire** tire profit de l'Unité Neuro-Vasculaire bi-site entre les CH de Bar-le-Duc et Verdun Saint-Mihiel pour améliorer les prises en charge sur le territoire du GHT. Ces unités s'appuieront sur un système de Télé AVC à mettre en place avec les urgences de Vitry-le-François, permettant de réaliser un diagnostic rapide en cas d'AVC.
- La filière de **pneumologie** doit se construire pour couvrir les besoins d'un service polyvalent à orientation pneumologique sur Saint-Dizier.

D'autres filières feront l'objet d'échanges et d'arbitrages entre les hôpitaux du GHT d'ici mars 2019.

Cette nouvelle dynamique partenariale se traduira par la constitution, au sein de pôles territoriaux, d'**équipes médicales communes** chargées de graduer les soins, de mieux orienter et soigner localement les patients.

L'ARS Grand Est accompagnera les établissements membres du GHT Cœur Grand Est en **finançant leurs investissements, en contrepartie des réorganisations et des efforts nécessaires qui seront réalisées.**

Dans les prochaines semaines, **des précisions sur des dossiers spécifiques du CH de Verdun - soutien aux opérations d'investissements hospitaliers, mise en place d'un nouvel IRM et d'une unité d'hébergement renforcée (UHR) au centre hospitalier de Verdun - seront apportées.** L'établissement support du GHT poursuivra le renforcement de l'ensemble de ses activités et jouera un rôle pivot dans toutes les filières territoriales.

Ainsi, ces efforts porteront essentiellement sur la mutualisation des fonctions administratives, médicales et logistiques à une échelle territoriale (restauration, logistique, stérilisation, pharmacie, optimisation des achats..) et sur l'adaptation de l'offre de soins aux évolutions techniques. Il s'agit de s'adapter au mieux aux besoins et aux attentes de la population dans un cadre de maîtrise de la dépense publique.

Contacts presse

ARS Grand Est : Laura Philis, ars-grandest-presse@ars.sante.fr
CH de Verdun Saint-Mihiel, Valérie Brun, ybrun@ch-verdun.fr